COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 13 mars 2015

La Poste Unité de Distribution de Bischheim

PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉ À PARTIR DU MARDI 17 MARS 2015

Risques de perturbation dans la distribution des plis électoraux

Pour compenser la baisse du trafic courrier, la Poste en Alsace depuis quelques années :

- Réorganise les tournées des facteurs tous les 2 ans en supprimant des emplois.
- A calculé les nouvelles tournées de l'Unité de Distribution de Bischheim en anticipant la baisse de trafic en juin 2014 de 14% sur 2 ans, soit 7% par an.
- Oblige les facteurs à remplacer les absents sans moyens de remplacement, en imposant la sécabilité additionnelle des tournées.
- Supprime les repos de cycles pendant 2 mois en été.

Mais cela ne suffit pas. En 2015, toujours sans aucune prise en compte dans le temps de travail :

- la Poste rend obligatoire une 2ème présentation des recommandées.
- la Poste met en place un nouveau service de remise de catalogues en main propre au domicile des clients, ainsi que la prise de commande.

Les plis électoraux, la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Depuis toujours, la distribution des plis électoraux, qui représente une grosse charge de travail pour les facteurs *(tri et distribution)*, était payée en heures supplémentaires en fonction de critères définis en concertation avec les organisations syndicales.
Cette année à l'occasion de la campagne des élections départementales, la Poste a décidé de ne plus payer ce travail supplémentaire, ou de le faire au cas par cas.

C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Les facteurs de Bischheim, Schiltigheim et Hœnheim demandent la reconnaissance des travaux effectués en plus de la tournée et la valorisation dans le temps de travail ou payés en heures supplémentaires.

Il s'agit notamment de :

- La préparation et la distribution des plus électoraux pour les 2 tours dans la campagne des élections départementales.
- La sécabilité additionnelle.
- La distribution *(en plusieurs présentations)* de différents catalogues en main propre avec une prise de commande ultérieure.
- La double présentation des objets recommandés.

Suite au dépôt du préavis de grève, une négociation a eu lieu, sans aucune avancée. Le préavis de grève est maintenu.

Contacts CFDT :

Madame VOLOCHINOFF Marlyse
Tél. 06 30 15 84 23

SANDEL Karim
Tél. 06 30 15 84 20

Contacts CGT :

LEROY Patrick
06 07 36 64 83